



VENDREDI 27 AOUT 2021 – NEWSLETTER N°5

## ACTUALITÉS

### ○ PASS'SPORT

D'un montant de **50 euros**, ce dispositif est destiné à aider les jeunes de **6 à 17 ans bénéficiaires** de l'Allocation de Rentrée Scolaire et/ou l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé et/ou Allocation pour l'Adulte Handicapé qui pratique une activité sportive, en participant au financement de leur inscription **dans une association sportive dès septembre 2021** durant toute l'année scolaire **2021-2022**.

Les familles devront présenter le courrier justifiant de leur éligibilité, **jusqu'au 31 octobre 2021**, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier **d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence**.

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

### ○ MODULO'SPORT

Retrouvez le replay du **Modulo'Sport - Préparer la rentrée sportive - Pass'Sport / Mesures COVID / Fond territorial de solidarité organisé en partenariat avec les services de la DSDEN et de la DRAJES**.

Pour rappel, nous restons à votre disposition **pour tous renseignements, conseils et/ou accompagnements**.



[PLUS D'INFORMATIONS](#)

### ○ PLATEFORME - UNEMISSIONUNANIMATEUR

Lancement de la **plateforme unemission-unanimateur.fr** permettant **aux structures éducatives de disposer d'une banque de données** des associations et des animateurs. Cette plateforme répond **à un double objectif** de mise en relation des structures (collectivités, établissements scolaires etc...) **avec les animateurs, mais aussi d'une visibilité des activités proposées**.



[PLUS D'INFORMATIONS](#)

○ **SPORT ENTREPRISE – AVANTAGE EN NATURE**

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 prévoit l'exclusion de l'assiette de cotisations sociales de certains avantages en nature favorisant la pratique sportive en entreprise.

Ainsi, pourront être exonérés de cotisations sociales :

- la mise à disposition par l'employeur d'équipements sportifs à usage collectif ;
- le financement de prestations sportives à destination de l'ensemble des salariés.

○ **MAISONS SPORT-SANTÉ**

Le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé ont publié le cahier des charges du 3<sup>ème</sup> appel à projets pour la reconnaissance des Maisons Sport-Santé dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024.

Le dépôt de candidatures pour ce 3<sup>ème</sup> appel à projets est ouvert jusqu'au 15 septembre.

○ **FOND TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ**

Dispositif créé en 2020 pour accompagner les associations touchées par les conséquences de la crise.

Ce fonds pourra prendre la forme d'aides :

- au fonctionnement prioritairement pour les associations sportives locales non employeuses en difficulté ;
- à la relance de la pratique sportive et/ou à la reprise de licences.

Date limite de dépôt des dossiers – 30 août 2021.



EN SAVOIR PLUS



EN SAVOIR PLUS



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PLUS D'INFORMATIONS

## EMPLOI

○ **DRAJES – ANS EMPLOI / APPRENTISSAGE**

Retrouvez les critères et modalités sur l'appel à projets régional ainsi que les éléments spécifiques à l'emploi et l'apprentissage.

L'objectif principal est d'assurer la structuration du monde sportif associatif.

Retour des dossiers au plus tard le 30 août 2021.

Contact : Paul PATTE, conseiller d'animation sportive, DSDEN

[paul.patte@cote-dor.gouv.fr](mailto:paul.patte@cote-dor.gouv.fr) / 03.80.68.30.97



PLUS D'INFORMATIONS

### ○ PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les employeurs du **secteur non marchand** peuvent bénéficier d'une aide financière lorsqu'ils recrutent **un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé, jusqu'à 30 ans inclus en contrat Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes).**

Parcours  
**emploi**  
**compétences**

EN SAVOIR PLUS

## FINANCEMENTS

### ○ PLATEFORME - AIDES TERRITOIRES

**Aides-territoires** est née du constat selon lequel **la recherche d'aides est un travail difficile et chronophage pour les acteurs locaux.**

**L'information est dispersée** sur les différents sites **des financeurs et accompagnateurs. Les dispositifs d'appui** sont diffusés **au sein de réseaux spécifiques**, souvent peu ou pas connus des agents et des élus. **Ils ne bénéficient alors qu'à une partie des territoires**, ceux qui peuvent consacrer **des moyens importants au travail de veille.**

Aides-territoires **facilite la recherche d'aides** des collectivités territoriales et de leurs partenaires locaux.



PLUS D'INFORMATIONS

### ○ LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

**La prévention et la lutte contre toutes les formes de violence sexistes et sexuelles** est un engagement central de la ministre déléguée chargée des Sports. **Les projets portés par les acteurs sportifs** seront accompagnés, ils pourront porter sur des actions de **sensibilisation, de formation, de communication sur les différents publics (éducateurs, dirigeants, sportifs, arbitres, spectateurs...)**

**Retour des dossiers au plus tard le 30 août 2021.**

**Contact :** Paul PATTE, conseiller d'animation sportive, DSDEN

○ [paul.patte@cote-dor.gouv.fr](mailto:paul.patte@cote-dor.gouv.fr) / 03.80.68.30.97



EN SAVOIR PLUS

## FORMATIONS

### ○ FORMATION CASICO

Le CDOS de Côte-d'Or organise des formations comptabilité **avec le logiciel CASICO** sous formes de :

- **Tutoriels** - intégrant **les supports pédagogiques**, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line dans les 3 mois suivants l'envoi des tutoriels.**
- **Visio-Formations** - intégrant les supports pédagogiques, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie,



EN SAVOIR PLUS

**l'adhésion gratuite à CASICO On Line pendant 1 an & une formation en visio-conférence à distance.**

○ **FORMATION SPORT-SANTÉ**

Retrouvez **l'ensemble des formations proposées** par le **Réseau Sport-Santé Bourgogne-Franche-Comté**, à savoir :

- **Sport et maladies chroniques**
- **Activité physique adaptée**, grossesse et post-partum
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Les réflexes indispensables en **Nutrition Santé**
- **Lombalgie et APA** : s'adapter pour mieux réadapter



**CROS**  
**BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**

**PLUS D'INFORMATIONS**



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,  
[crib.cotedor@franceolympique.com](mailto:crib.cotedor@franceolympique.com) ou 09.63.06.66.36  
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles  
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,  
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <https://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [crib.cotedor@franceolympique.com](mailto:crib.cotedor@franceolympique.com)



[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)